



DEUXIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**Suite à donner aux recommandations
des réunions sectorielles**

**Réunion tripartite sur l'avenir du travail et de la qualité
dans la société de l'information: le secteur
des médias, de la culture et des arts graphiques
(Genève, 18-22 octobre 2004)**

1. La Réunion tripartite sur l'avenir du travail et de la qualité dans la société de l'information: le secteur des médias, de la culture et des arts graphiques s'est tenue à Genève du 18 au 22 octobre 2004 sous la présidence de M^{me} Sasso Mazzufferi (membre employeur du Conseil d'administration).
2. Ont participé à la réunion des représentants des gouvernements suivants: Afrique du Sud, Angola, Bahreïn, Belgique, Bulgarie, Canada, Chili, Cuba, Egypte, Equateur, Espagne, Finlande, Guinée, Indonésie, Iraq, Liban, Luxembourg, Malaisie, Maroc, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, Rwanda, Thaïlande, Tunisie, Venezuela. Etaient également présents 20 représentants employeurs et 20 représentants travailleurs. Un représentant du Mouvement de libération de la Palestine était également présent aux séances. Un observateur de l'UNESCO a participé à la réunion et des représentants des organisations internationales non gouvernementales suivantes étaient également présents en tant qu'observateurs: Confédération internationale des syndicats libres, Fédération internationale des acteurs, Fédération internationale des femmes de carrières libérales et commerciales, Fédération internationale des journalistes, Fédération internationale des musiciens, Fédération internationale des femmes diplômées des universités, Organisation internationale des employeurs, Union Network international et Fédération syndicale mondiale.
3. La réunion a examiné un rapport préparé par le Bureau international du Travail ¹.
4. Elle a adopté à l'unanimité un ensemble de conclusions sur l'avenir du travail et de la qualité dans la société de l'information. Ces conclusions, de même qu'un résumé des travaux de la réunion, figurent dans la *Note sur les travaux* qui est distribuée avec le

¹ TMMCGS/2004.

présent document². Les paragraphes 26 à 29 des conclusions appellent des mesures de la part de l'OIT, notamment en rapport avec la phase de Tunis du Sommet mondial sur la société de l'information en novembre 2005.

- 5. *La Commission des réunions sectorielles et techniques et des questions connexes voudra sans doute recommander au Conseil d'administration d'autoriser le Directeur général à communiquer la Note sur les travaux contenant les textes mentionnés dans le paragraphe 4 ci-dessus:***
- a) aux gouvernements, en les priant de communiquer ces textes aux organisations d'employeurs et de travailleurs intéressées;*
 - b) aux organisations internationales d'employeurs et de travailleurs intéressées;*
 - c) aux organisations internationales intéressées.*
- 6. *La Commission des réunions sectorielles et techniques et des questions connexes voudra sans doute également recommander au Conseil d'administration de prier le Directeur général de garder à l'esprit, lors de l'élaboration des propositions relatives au programme de travail futur du Bureau, les souhaits exprimés par la réunion dans les paragraphes 26 à 29 des conclusions.***

Genève, le 13 janvier 2005.

Points appelant une décision: paragraphe 5;
paragraphe 6.

² TMMCGS/2004/9.